

# Les permanences RIPAME

## LA MÉZIÈRE

• le mardi de 13h30 à 17h30 bureau espace jeux, pôle enfance rue de la Flume

## ST AUBIN D'AUBIGNÉ

• le mardi de 14h à 17h, 1 place du Marché dans les locaux du Val d'Ille-Aubigné

## CAP MALO

• le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h, dans les locaux du RIPAME

## MELESSE

• le mercredi de 9h à 12h, centre social - rue de la Poste

## SENS DE BRETAGNE

• le mercredi de 13h30 à 17h, mairie (bureau de permanence)



**Siège du RIPAME**  
avenue du phare  
du grand jardin  
ZA Cap Malo  
35520 Melesse



Le RIPAME est joignable  
le lundi et jeudi de 9h à 12h30  
le mardi de 13h30 à 17h30  
et le mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30

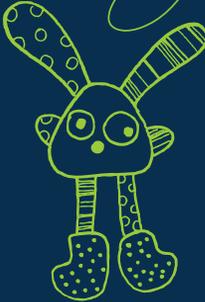
022322 21 87 ou [ripame@valdille-aubigne.fr](mailto:ripame@valdille-aubigne.fr)





Relais  
intercom  
MUNAL

ASSISTANTS  
MATERNELS



# RIPAME

LES  
PARENTS

et LES  
ENFANTS

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné



## Parent(s)

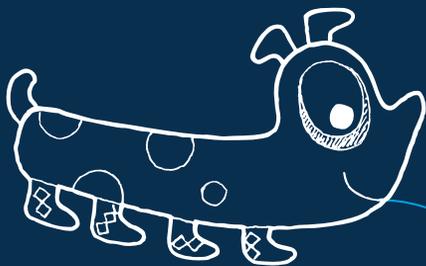
le RIPAME

- vous informe sur tous les modes d'accueil du territoire (collectif et individuel), et vous accompagne dans votre réflexion autour de l'accueil de votre enfant,
- vous informe sur les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, vos droits et devoirs en tant qu'employeur.

le RIPAME

- vous informe sur la profession (statut, droits, devoirs...),
- vous propose des temps de rencontre, de formation et d'échanges.

**Assistant(e)  
maternel(le)  
et garde à  
domicile**



## Enfants

### le RIPAME

- vous propose un lieu d'éveil et de socialisation dans le cadre des espaces jeux, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, autres membres de la famille...).

## Et pour tous

- des soirées débats, conférences sur des thématiques liées à la petite enfance,
- des permanences sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire.

